

CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE FRONTENAC

La construction du toit permanent et du bâtiment de services est débutée!

Frontenac, le 25 septembre 2019 - La Municipalité de Frontenac est heureuse d'annoncer que le chantier de construction d'un toit permanent sur la patinoire extérieure et l'aménagement d'un bâtiment de services s'est mis en marche.

« C'est un projet qui est sur la table du conseil municipal depuis plusieurs années déjà et qui voit enfin le jour. Il permet de bonifier notre offre de services et d'encourager les citoyens à demeurer actifs et à développer de saines habitudes de vie » mentionne M. Gaby Gendron, maire de Frontenac.

Le toit permanent permettra aux citoyens de Frontenac, et aux usagers provenant de partout dans la MRC du Granit, de profiter d'une surface de qualité en toutes saisons. En hiver, la qualité de la glace sera grandement améliorée grâce à la protection offerte qui évite les inconvénients des nombreuses variations de température. En été, les utilisateurs du skatepark pourront bénéficier d'une surface sèche et sécuritaire en tout temps. Et aussi pendant la période estivale, les enfants qui fréquentent le Service d'animation estivale (SAE) auront accès à des installations les couvrant des chauds rayons du soleil et les abritant de la pluie.

Au projet initial de toit permanent, les élus ont choisi d'ajouter un bâtiment de services en annexe afin d'offrir aux utilisateurs un espace confortable pour s'installer, chausser leurs patins et se rassembler. Un deuxième étage avec mur vitré sur la patinoire sera disponible pour les accompagnateurs. Cet espace permettra également d'accueillir de nouvelles activités accessibles à toute la population.

Ce projet est réalisé grâce à la participation financière des gouvernements du Canada et du Québec dans le cadre du programme Nouveau Fonds Chantiers Canada-Québec. La caisse Desjardins Lac-Mégantic – Le Granit s'ajoute aux partenaires financiers du projet.

D'ailleurs, la Municipalité de Frontenac profite du début des travaux pour lancer officiellement son plan de partenariat qui permet aux industriels et gens d'affaires de contribuer, en échange d'une visibilité, à la réalisation de ce projet mobilisateur. Ce plan est disponible auprès de l'équipe municipale au 819-583-3295.



Dans l'ordre habituel, M. Bruno Turmel, directeur-général; M. René Pépin, Mme Mélanie Martineau, M. Simon Couture, Mme Bianca Boulanger, conseillers municipaux; M. Gaby Gendron, Maire; Mme Lucie Boulanger, conseillère municipale; M. Réjean Bélanger, entrepreneur propriétaire de Construction R. Bélanger inc..

Absents de la photo : M. Marcel Pépin, conseiller municipal ainsi que M. François Dusseault, architecte au projet.

- 30 -

Source:

Nadia Cloutier
Coordonnatrice Sports et Loisirs
Municipalité de Frontenac
819 554-8040
loisir@municipalitefrontenac.qc.ca